



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

PROCES VERBAL N° 5 – SAISON 2022/2023

Réunion du :	06/10/2022
Présidence :	M. MERLET Xavier
Présent(s) :	M. CHERRUAULT Jean-Paul, COIFFARD Albert, M. GABORY Vincent, GASTINEAU Rémi, JEANNETEAU Yannick, LECHAT Hubert, NDEDE Samir, PIOU Patrick, PIRIOU Bernard, SERISIER Fabrice
Excusé(s) :	M. BOURNEL Jean-Luc, LHOMMEDE Yohann et Mme WASSE Manon
Invité(s) :	Mme DAUDIN Stéphanie

La Commission remercie Christine EVENO pour tout le travail effectué durant ces longues saisons de collaboration et souhaite la bienvenue à Stéphanie DAUDIN.

1. Approbation P.V.

Les procès-verbaux suivants sont approuvés :

- PV n°2 du 19/08/2022
- PV n°3 du 30/08/2022
- PV n°4 du 21/09/2022

2. Point sur le début de saison

Les engagements

- U19 : 25 équipes engagées
- U18F : 19 équipes engagées
- U17 : 105 équipes engagées
- U15 : 139 équipes engagées
- U14 : 7 équipes engagées

Constat principal : une très forte augmentation en U15 par rapport à la saison passée : 25 équipes supplémentaires.

Forfaits généraux

Plusieurs forfaits généraux sont à déplorer depuis la fin des engagements :

- U19 : VILLEVEQUES SOUCELLES
- U18F : BEAUFORT EN VALLEE US
- U17 : ST BARTHELEMY FOOT – ANDREZE JUB JALLAIS 2
- U15 : CHAMPIGNE QUERRE AG

Les ententes :

Les ententes autorisées pour la première phase sont en ligne sur le site du District à la rubrique Documents – Docs pratiques – Compétitions jeunes.

Remarques

Après 3 journées, les différents championnats de chacune des catégories se déroulent normalement.

En U15 et U17, à l'image des saisons précédentes, les résultats des premiers matchs démontrent que quelques équipes n'ont pas été engagées au niveau correspondant à leurs joueurs. Ce nombre est toutefois limité et la seconde phase devrait permettre de corriger certains déséquilibres.

Forfaits

En U19, 2 forfaits sont recensés après 3 journées, 4 le sont en U17, 6 en U15 et aucun en U18F et en U14.

Demandes de modification au calendrier

Les demandes des clubs doivent parvenir au District avant 15h le mardi qui précède la rencontre avec l'accord des deux clubs concernés. Le motif de la demande de report doit être clairement mentionné.

3. Les tableaux d'accessions rétrogradations (phase 3)

Patrick PIOU présente les tableaux d'accessions et rétrogradations pour le passage de la seconde phase à la troisième phase en U15, U17 et U19. Ces tableaux tiennent compte, pour les U15 et les U17, de l'accession en Championnat de Ligue à l'issue de cette phase.

La Commission évoque le cas des U14. Il est rappelé que deux accessions en Championnat régional auront lieu à l'issue de la deuxième phase en décembre. Si aucun engagement supplémentaire n'est effectué, il ne restera que 5 équipes pour la troisième phase. La possibilité d'intégrer ces équipes dans les championnats U15 pour la troisième phase est avancée. Les tableaux d'accessions rétrogradations prévoient cette possibilité. Un point sera fait avec les clubs concernés

4. Coupes et Challenges

Les responsables de la Commission pour les Coupes et Challenges présentent la situation des engagements.

	U15	U17	U18F	U19
Coupe de l'Anjou	65	65	21	28
Challenge de l'Anjou	96	78	16	18
Challenge de District	58			

Les règlements de ces compétitions sont en ligne sur le site ([rubrique District – Statuts et Règlements – Règlements des compétitions départementales 2022/2023](#)).

Il est rappelé que les équipes U15 participant aux Championnats Régionaux ont fait un choix entre la Coupe des Pays de Loire U15 et la Coupe de l'Anjou. De même, dans cette catégorie, une équipe doit s'engager dans 2 compétitions sur les 3 proposées : Coupe de l'Anjou, Challenge de l'Anjou et Challenge de District (ce dernier étant réservé aux équipes des championnats D2 et D3 en seconde phase).

Les 11 clubs qui ont inscrit une équipe U15 en Coupe de l'Anjou, Challenge de l'Anjou et Challenge de District devront retirer un engagement.

Au regard de la liste, il est clair que certains clubs ont oublié de s'engager : une dernière relance sera effectuée pour un retour au plus tard le 17 octobre 2022.

La Commission prépare un calendrier pour les Coupes et Challenges de l'Anjou.

- Le premier tour de la Coupe de l'Anjou U19 est fixé au 26/27 novembre 2022
- Le premier tour de la Coupe de l'Anjou U17 est fixé au 26/27 novembre 2022
- Le premier tour de la Coupe de l'Anjou U15 et le premier tour du Challenge de l'Anjou U15 sont fixés au 26 novembre 2022.

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction du déroulement de la seconde phase des championnats en U15 et U17.

5. Questions diverses

L'article 9 sur l'obligation d'engager des équipes de jeunes est évoqué. Comme les saisons passées, un questionnaire sera envoyé aux clubs avant la vérification de leur situation.

Le dispositif de l'arbitrage des jeunes par les jeunes est obligatoire en U14, en U15, en U17, en

U18F et facultatif en U19.

Patrick PIOU participe au contrôle des feuilles de matchs en lien avec la Commission Sportive et Règlementaire et la Commission de Discipline.

Date à retenir : le mercredi 9 novembre 2022 pour la conférence « Violences dans les stades, tous responsables » à l'IFEPSA à 19h30.

Prochaines réunions :

Le mercredi 19 octobre 2022 à 14h00 : constitution des groupes des championnats U15 et U17 (seconde phase).

Le mercredi 9 novembre 2022 à 16h00 : tirages des coupes et challenges.

Le mercredi 16 novembre 2022 à 15h00 : constitution des groupes des championnats U14 (seconde phase) en distanciel

Le mercredi 23 novembre 2022 à 15h00 : constitution des groupes des championnats U19 (seconde phase) en distanciel

Le jeudi 1^{er} décembre 2022 à 17h00 : tirages des coupes et challenges.

Le mercredi 14 décembre 2022 à 14h00 : constitution des groupes des championnats U18F (seconde phase), U14, U15 et U17 (troisième phase).

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. MERLET Xavier	M. PIOU Patrick